

 Lorsque vous ouvrez un **Compte-chèques MaxiOpérations CIBC**  Ça vaut la peine d'en parler.  Pour ce qui compte dans votre vie.
Des conditions s'appliquent. » Pour en savoir plus

cyberpresse.ca

Publié le 03 novembre 2008 à 05h00 | Mis à jour le 03 novembre 2008 à 05h00

Red Bull Crashed Ice: les résidants n'écartent pas un recours aux tribunaux



Ian Bussières

Le Soleil

(Québec) Si les citoyens du Vieux-Québec n'obtiennent pas une meilleure écoute de la part du conseil municipal concernant le Red Bull Crashed Ice, ils n'excluent pas d'avoir recours aux tribunaux, comme l'ont fait avec succès des résidants de Terrebonne coincés au centre du plateau de tournage de la télé-réalité Occupation double.

«On n'est pas rendus là pour l'instant. Présentement, nous tendons la main à la Ville de Québec. Cependant, c'est sûr qu'il faudra envisager d'autres moyens si la Ville ne répond pas de façon raisonnable à cette main tendue», commentait hier Roger Bertrand, vice-président du Comité des citoyens du Vieux-Québec (CCVQ). Il y a quelques semaines, le juge Michel Delorme de la Cour supérieure ordonnait entre autres à TVA Productions de démanteler certains ponts et structures d'éclairage et de n'effectuer aucun tournage extérieur entre 22h et 8h le matin à la suite de la plainte d'un couple dont la maison est située entre les résidences des garçons et des filles de la populaire télé-réalité.

Dans sa cause, qui reviendra devant le tribunal lundi prochain, le couple déplore entre autres les puissantes lumières qui irradient leurs fenêtres, l'obstruction de la rue, l'empiétement sur leur propriété et des accrochages avec l'équipe de tournage.

Similitudes

Roger Bertrand y voit beaucoup de similitudes avec le cas des résidants de la côte de la Montagne lors du Red Bull Crashed Ice. «Ce sont deux événements à grand déploiement qui se déroulent dans des quartiers résidentiels et dérangent les résidants.»

Il ajoute que, comme le couple de Terrebonne, plusieurs citoyens du Vieux-Québec se plaignent aussi des projecteurs trop puissants utilisés à des heures tardives, une situation qu'ils auraient été incapables de faire cesser l'an passé, même en appelant la police.

Dans une lettre expédiée au CCVQ, une résidante déplorait d'ailleurs les tests d'éclairage réalisés jusqu'à une heure du matin durant le Red Bull Crashed Ice de 2008 et la lumière des projecteurs placés au parc Montmorency, qui traverse son appartement d'un bout à l'autre, éclairant même sa terrasse à l'arrière.

Copyright © 2000-2008 Cyberpresse Inc., une filiale de Gesca. Tous droits réservés.